

Dossier - Collectivités locales : que peut vous apporter l'ADT ?
À lire pages 2-3

Taxe de séjour - L'essentiel de la réforme à quelques jours de sa mise en oeuvre. À lire page 6

LE COQUELICOT

Décembre 2014

ÉDITO



PAR GÉRARD ZABATTA
PRÉSIDENT DE L'AGENCE DE
DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE
VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL

Comme nous l'avons déjà relaté lors d'un précédent numéro, l'idée que notre département ne vivrait du tourisme d'agrément qu'au printemps et en été, s'avère erronée. Les études démon-

trant que les séjours hors saison sont très nombreux, et même que le volume de nuitées touristiques en décembre équivaut à celui d'un mois estival. Certes, ces séjours ne s'effectuent pas principalement dans les hébergements marchands, mais plutôt chez des parents ou des amis. Mais quoi qu'il en soit, les touristes sont là. Et il faut être en capacité de leur offrir des activités correspondant à leurs attentes, souvent tournées vers la famille, et qui leur donneront une image particulièrement valorisante des Deux-Sèvres.

Qu'il s'agisse des collectivités ou des entreprises, un certain nombre d'opérateurs proposent des prestations contribuant à faire des vacances de Noël une période

propice à l'activité touristique. Mais il en faudrait davantage pour que notre territoire en retire un bénéfice supérieur, et que l'ADT et ses partenaires (Offices de tourisme, réseaux d'hébergeurs...) puissent accentuer leur effort de promotion et d'accueil.

En cette période de vœux, je souhaite que nous puissions devenir nombreux à y travailler et à exploiter cette opportunité. L'ADT y prendra une part active.

Je vous présente à toutes et à tous, tant sur le plan professionnel que personnel, une très belle et heureuse année 2015.

à La une

L'ADT RAFLA UN PRIX et UNE NOMINATION !

L'Agence de développement touristique des Deux-Sèvres primée aux Trophées de la communication pour Le Mag n°4 et nommée au Grand Prix de la communication publique et territoriale pour sa campagne « Je suis d'ici, j'aime mon département, je le partage ! ».



Primé le 28 novembre à Cannes, parmi 600 dossiers déposés.

Pour valoriser ses actions de communication et les confronter aux autres dispositifs imaginés par les entreprises et collectivités françaises, l'ADT 79 a candidaté à 2 concours nationaux : les **Trophées de la communication** et le **Grand prix de la communication publique et territoriale**.

Le jury des Trophées de la communication a attribué le 2^{ème} prix à l'ADT, dans la catégorie « Meilleur magazine d'information réalisé par un organisme public », juste derrière le Ministère de la Défense. Quant au jury du Grand prix de la communication publique et territoriale, il a retenu le dispositif Ambassadeur « Je suis d'ici » parmi les 24 campagnes les plus remarquables de l'année 2014 sur les 178 présentées au concours.

Structurés autour de jurys composés de professionnels reconnus des métiers de la communication, ces deux concours distinguent les campagnes et supports de communication les plus pertinents de l'année écoulée et contribuent à révéler les nouvelles tendances.

Dans un contexte de restrictions budgétaires, ces deux reconnaissances d'envergure nationale viennent récompenser un travail modeste et pragmatique, mené en interne par l'équipe de l'ADT, de façon à optimiser le ratio objectifs/moyens/résultats, avec comme finalité de dynamiser le tourisme en Deux-Sèvres. Et l'an prochain, on vise la première place !

Contact : Virginie Morin



Retenue parmi les 24 campagnes les plus remarquables de l'année.



COLLECTIVITÉS LOCALES, QUE PEUT VOUS APPORTER L'ADT ?

L'AGENCE DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE DES DEUX-SÈVRES est connue comme étant avant tout «l'outil de développement et de promotion touristique» du Conseil général. Et s'il est vrai que l'ADT prépare et met en œuvre la politique touristique départementale, il est aussi exact qu'elle est au service de tous les acteurs touristiques du département. Et les collectivités locales sont nombreuses en Deux-Sèvres à s'investir autour du tourisme. C'est pourquoi, depuis de nombreuses années, et plus encore ces derniers temps, l'ADT leur propose un éventail de services pour leur permettre de développer ou de renforcer leur attractivité touristique.

Une des actions les plus anciennes est le travail mené pour faire émerger le label des Petites Cités de Caractère. Autour de ce dispositif exigeant, mais aussi porteur en termes de structuration et de promotion, une dizaine de «petites communes» fortes d'un patrimoine historique bâti important, ont pu, avec le soutien notamment du Département, mettre en valeur une offre qui leur permet désormais d'attirer et de retenir les visiteurs.

Dans la continuité de ce dispositif, l'ADT

est au service des communes qui voudraient réfléchir à une stratégie de mise en valeur de leurs richesses patrimoniales (historiques ou naturelles). L'expérience démontre en effet que pour mener une politique de développement efficace et lisible, un travail préparatoire s'avère particulièrement bénéfique. De ce point de vue, les débuts de mandat constituent une période favorable à ce genre de travail. L'ADT peut accompagner les communes, en lien avec ses partenaires territoriaux (offices de tourisme, Services du département, de l'Etat, de la Région, des Communautés et Syndicats de communes et d'agglomération...) et thématiques (collaboration de longue date avec par exemple le CAUE, DSA, le CREN...).

l'ADT a en de nombreuses occasions, contribué à la définition, et parfois à la mise en œuvre, de schémas communautaires de développement touristique. C'est d'ailleurs dans ce cadre que sont nées des initiatives telles que les principaux itinéraires et réseaux cyclables du département. Elle apporte son savoir-faire, et peut, de par sa connaissance et ses réseaux, faire bénéficier les collectivités d'expertises extérieures reconnues. L'ADT a également contribué,

et parfois pris elle-même l'initiative, en matière d'actions mutualisées entre territoires de départements ou de régions voisines. Ce fut le cas pour le Marais poitevin et la Vallée du Thouet, et de telles collaborations pourraient sans doute être menées sur d'autres territoires, en lien avec les offices de tourisme qui pour certains ont déjà amorcé des travaux en commun avec leurs homologues.

En dehors des sujets portant sur les stratégies de territoire, l'ADT agit en direction d'équipements dont les collectivités sont propriétaires et parfois gestionnaires. Elle s'efforce de répondre à des sollicitations ponctuelles de la part des exploitants, en prenant soin de ne pas consacrer un temps trop long et de ne pas concurrencer ainsi des consultants privés. Elle privilégie surtout la réflexion et l'action en réseau.

C'est ainsi que depuis plusieurs années, l'ADT réunit les principaux sites de visite du département, dont la très grande majorité sont publics ou parapublics, pour les aider à mutualiser des initiatives en matière de nouveaux outils de médiation et de promotion. L'idée est bien de faciliter un travail collectif qui leur permette de s'enrichir

mutuellement et d'être plus efficaces auprès des clients.

Plus récemment, un groupe de travail consacré aux hébergements collectifs à vocation éducative et de tourisme social, a été créé pour permettre d'identifier les facteurs de progrès, et les besoins d'investissement, de formation et de mise en marché, là encore en réseau pour être plus efficace.

D'une manière générale, l'ADT travaille à conforter ou à faire émerger des offres qui contribuent à optimiser les équipements publics qui peuvent revêtir une fonction touristique. Ce qui l'amène à travailler sur des thèmes aussi variés que la valorisation d'anciennes carrières (création et animation initiale du réseau l'Homme et la Pierre), ou plus récemment la question de l'écomobilité touristique.

Notre souhait pour les temps qui viennent, qui verront malheureusement les ressources d'ingénierie publique se raréfier, est de pouvoir aider les collectivités à concevoir leurs projets. En lien avec d'autres partenaires, nous voulons leur faciliter les phases de préparation et leur donner de bons « outils » de gestion.

Ils témoignent

MICHEL SIMON, MAIRE DE COULON.

Le projet de l'ex MFR fait suite à la délocalisation du centre de formation de Coulon à la Garette. Les bâtiments, propriété de la commune suite à un legs, sont restés vacants. L'objectif pour les élus de la commune était de retrouver un repreneur qui pouvait répondre à la vocation scolaire du site, c'est-à-dire d'avoir de l'hébergement pour un monde enseignant mais également donner au projet une dimension touristique.

Les raisons qui nous ont amenés à faire appel à l'ADT, c'est sa connaissance du contexte touristique local et les liens tissés avec des investisseurs.

Notre objectif était de trouver un porteur de projet en capacité d'investir et de gérer l'hébergement et faire de cette nouvelle structure un élément de développement de notre commune et du Marais poitevin, sur un site au potentiel avéré, en bord de Sèvre niortaise, à deux pas du centre bourg de Coulon...

L'ADT était la mieux placée pour aider la commune dans sa recherche d'un repreneur et accompagner ce dernier dans le montage de son projet : réalisation d'une étude de marché, mise en relation avec des

Interview

CLAIRE PAULIC, 1^{ÈRE} ADJOINTE EN CHARGE DE L'URBANISME, DU PATRIMOINE ET DE L'ENVIRONNEMENT, MAULÉON.

Comment la ville de Mauléon s'attache-t-elle depuis plusieurs années à renforcer son attractivité touristique ?

Notre patrimoine est notre signature, ...et il vaut le détour. Nous nous attachons depuis plusieurs années à le préserver et à l'animer. La reconnaissance de la marque Petite Cité de Caractère serait d'ailleurs pour la Ville, un appui et un atout déterminant.

Quels sont les sujets sur lesquels l'ADT vous a accompagné pour atteindre vos objectifs ?

Nous travaillons ensemble sur un projet de mise en valeur de la cité castrale. Pour ne citer que cet exemple, une découverte inédite et originale de la ville a été réalisée, à partir d'une animation virtuelle du plan cavalier de la ville consultable en ligne.

Que retenez-vous de l'action de l'ADT, et qu'attendez-vous d'elle à l'avenir ?

Je dirais qu'aujourd'hui et demain, son expertise, ses conseils et ses outils nous sont précieux.

Ils témoignent

PHILIPPE CACLIN, MAIRE DE LA COUARDE.

Notre projet « Eco-Handi » concerne la Maison Peleboise, structure qui remplit les fonctions de salle des fêtes et de gîte de groupe.

À l'origine il s'agissait d'un projet relatif aux économies d'énergie en remplaçant toutes les ouvertures et en particulier les baies vitrées. Le Conseil Général (Jean-Marc HIGELIN) nous a aidés à orienter le projet vers la mise aux normes et à l'enrichir en engageant une démarche vers le label Tourisme & Handicap et l'Ecolabel Européen. Il a ainsi mis la commune en contact avec l'ADT.

Notre projet se monte à 300 000,00 € TTC. La commune a perçu 120 000,00 € du Conseil Général via le dispositif Proxima + 80 000,00 € du dispositif FRIL de la Région. Les travaux sont programmés, avec l'appui d'un maître d'œuvre, pour l'année 2015.

L'apport de l'ADT s'est concrétisé sur trois domaines : en premier lieu, une amélioration de l'offre touristique, en second lieu, un appui à la gestion et à la promotion et enfin la mise en place d'actions concrètes. Ainsi des pré-audits ont été réalisés pour le label Tourisme et Handicap et pour l'Ecolabel Européen. Dans le cadre de l'appel à projet des hébergements collectifs, dans lequel nous avons rejoint le premier groupe, un audit de la structure a été réalisé avec Ethic Etapes. Cet appel à projet nous permet également de bénéficier d'un accompagnement des gestionnaires trop souvent isolés. Enfin une relation a été restaurée avec l'Office de Tourisme.

Une relation de confiance et de partenariat s'est mise en place entre la commune de La Couarde et l'ADT pour promouvoir l'offre sur l'ensemble des territoires.

structures référentes dans le domaine de l'hébergement collectif comme Ethic Etapes. L'implication de l'ADT sur d'autres dossiers comme la thématique vélo ou le tourisme fluvial était un autre argument dans la décision de recourir aux services de l'ADT.

L'établissement intéressé aujourd'hui par l'ex MFR est le GPA 79, qui nous propose un hébergement touristique de 90 lits. Il répondra également à des demandes de nos administrés, notamment sur des événements familiaux et le tourisme d'affaires. L'objectif affiché est d'avoir un hébergement qui fonctionnera à l'année.

Suite au travail de positionnement mené par le GPA avec l'ADT, l'analyse foncière du site par la commune, un travail de programmation est en cours avec Deux-Sèvres Aménagement afin de calibrer cette nouvelle structure. La prochaine réunion du comité de pilotage aura pour objectif d'aborder le montage financier du projet. Le GPA 79 souhaite rouvrir pour le printemps 2017.

Suivez le guide !



AMBASSADEURS 79 « JE SUIS D'ICI » À L'HEURE DU 1er BILAN



Après 7 mois d'existence et une nomination parmi les 26 meilleures campagnes de communication de l'année⁽¹⁾, l'heure du premier bilan a sonné pour le dispositif Ambassadeurs 79 «Je suis d'ici».

Une première année prometteuse

Lancé officiellement le 26 avril dernier, le dispositif compte déjà 2500 membres, avides de découvertes et de bons plans à faire partager à leurs proches.

Les opérations événementielles, menées en partie avec les Offices de Tourisme, ont porté leurs fruits et permis l'adhésion de nombreux Deux-Sévriens. Les commandes sur le site internet de l'ADT représentent quant à elles environ 31 % du volume total de cartes diffusées.

Sur la seule saison 2014, on compte plus de 400 utilisations de la carte dans les structures partenaires (hors restaurants où les utilisations de cartes n'ont pas été enregistrées), soit environ 17% d'utilisateurs. Ce chiffre est cependant à modérer dans la mesure où toutes les visites n'ont pas été comptabilisées par les partenaires participant à l'opération. À titre de comparaison, les départements ayant mis en place une démarche similaire comptent

entre 11% et 22% d'utilisateurs.

Parmi les partenaires ayant rempli le tableau qui permet d'évaluer l'opération, on peut citer quelques exemples concluants :

- L'embarcadère Prada a reçu 4 Ambassadeurs qui sont venus avec 17 personnes.
- Zoodyssée a accueilli 56 Ambassadeurs qui sont venus avec 70 personnes.

Pour rappel, le principe veut qu'une réduction ou gratuité soit accordée à l'Ambassadeur (détenteur de la carte) s'il est accompagné d'au moins une personne payant le prix public adulte.

C'est sûr, l'intérêt est là ! Il nous reste à l'entretenir et à faire en sorte que présenter sa carte Ambassadeur 79 devienne un réflexe.

2015, année de la confirmation

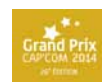
Dans l'objectif de dynamiser la fréquentation, diverses pistes sont d'ores et déjà retenues pour 2015.

Outre l'augmentation du nombre de structures partenaires «naturelles» de l'ADT (sites de visite, loisirs, restaurants, boutiques de produits locaux...), une collaboration avec les chambres consulaires va permettre d'élargir l'offre proposée aux Ambassadeurs. Ainsi, des entreprises «Made in 79», des producteurs fermiers, artisans et artisans d'art vont pouvoir rejoindre le dispositif et proposer eux-aussi des réductions et offres exceptionnelles (visites guidées, ateliers...).

Des partenariats et actions de communication sont également en cours de finalisation pour diffuser la carte auprès d'un plus grand nombre de Deux-Sévriens.

Enfin, en décembre, l'ADT va procéder à une consultation des détenteurs de la carte et des partenaires actuels, par l'intermédiaire d'un sondage qui apportera certainement son lot d'idées constructives pour améliorer le dispositif.

Contact : Virginie Morin



⁽¹⁾ Nomination au Grand Prix de la communication publique et territoriale, à lire en page 1.

LE VOYAGE DES AMBASSADEURS

Début septembre, l'ADT a invité des Ambassadeurs influents sur les réseaux sociaux et filmé leur périple. Une manière de les récompenser pour leur engagement, de faire parler des Deux-Sèvres autrement et de recruter de nouveaux Ambassadeurs.

Les 6 et 7 septembre, une famille du Niortais et un couple du Mellois, actifs sur les réseaux sociaux, ont bénéficié d'un week-end riche en découvertes. Leur périple a été filmé. La vidéo obtenue est à visionner sur la chaîne Youtube « tourisme-deuxsevres » ; l'ADT met également ce film à la disposition de tous⁽²⁾.

Les principaux objectifs poursuivis :

- Dynamiser l'image et la notoriété des Deux-Sèvres,
- Raconter la destination grâce aux témoignages des invités : un angle bien plus apprécié des internautes que la promotion institutionnelle classique,
- Se rapprocher de notre clientèle en nous appuyant sur des médias à fort potentiel de prescription (les médias sociaux),

- Promouvoir le dispositif Ambassadeur 79 «Je suis d'ici» auprès des amis des invités,
- Créer un contenu vidéo de qualité et libre de droits qui puisse être repris et partagé par tous les Deux-Sévriens.

Contact : Stella Bonnet

(2) Le film et un tutoriel pour l'installer facilement sur votre site internet sont disponibles sur pro-tourisme-deux-sevres.com



Info
veille

Les centrales de réservation en ligne... de mire !

L'Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie et le Groupement National des Chaînes Hotelières ont obtenu de l'Autorité de la concurrence qu'elle expertise leur requête, visant à imposer aux centrales de réservation (Booking, etc.) le recours à un contrat de mandat pour fixer les conditions et prix de vente des hôtels sur internet. En France, aujourd'hui, la législation permet aux centrales de réservation en ligne d'imposer aux hôteliers leurs propres conditions de distribution sans en supporter les risques, qui restent à la charge complète des hôteliers. La reconnaissance d'un contrat de mandat entre hôteliers et centrales de réservation permettrait d'assainir la situation et de clarifier les responsabilités de chacun.

Source : UMIH

À VOS AGENDAS !

TOP DÉPART 2015

La bourse d'échange vous donne l'occasion de procéder à des échanges de documentations touristiques avant la saison, des partages de conseils, bons tuyaux, savoir-faire, etc.

En toute convivialité, acteurs du tourisme des Deux-Sèvres et des départements voisins, CDT et Offices de Tourisme, êtes invités à vous retrouver pour préparer la saison dans les meilleures conditions, et repartir avec tous les outils nécessaires pour informer les futurs visiteurs.

Nous vous attendons nombreux !

Contact : Yasmine Guilbard



À L'ACCLAMEUR, À NIORT, LE MARDI 31 MARS 2015

Vous êtes propriétaire d'un hébergement touristique, gestionnaire d'un site de visite ou d'activité de loisir, représentant d'une commune ou communauté de communes... Participez à la prochaine édition des Tops du Tourisme que l'ADT organise avec la Nouvelle République pour la 3^{ème} année. C'est simple, c'est gratuit et cela permet de valoriser votre structure. Les dossiers seront à retirer à partir du mois de décembre (demande par e-mail à pricard@adt79.fr) pour un retour des candidatures avant le 16 janvier.

En 2015, les catégories et les critères du concours changent. Par exemple, pour les hébergements, la nouvelle grille de critères valorisera les efforts d'accueils, d'aménagements, de mise aux normes... Vous pouvez candidater dans les catégories suivantes :

- Tourisme et hébergements touristiques
- Tourisme et communication
- Tourisme et événementiel
- Tourisme et patrimoine
- Tourisme et terroir, artisanat et gastronomie

À noter que l'Accessibilité et l'environnement sont des thématiques communes à toutes les catégories.

Contacts : Pascaline Ricard
Yasmine Guilbard

DES BONS PLANS POUR LA PRESSE

Pour 2015, le dossier de presse met en exergue deux types de clientèles, les couples et les familles, des offres de séjours et un carnet de bonnes adresses en relation avec l'actualité.

Chaque année, l'ADT prépare un dossier de presse qui permet de présenter les Deux-Sèvres sous un angle séducteur aux journalistes. Il est adressé à un grand nombre de rédactions, via l'agence de presse de l'ADT, et diffusé lors des rendez-vous de presse pour préparer les prochains accueils, reportages et autres dossiers qui mettront notre département à l'honneur. Pour préparer 2015, les rendez-vous presse sont :

- le 9 décembre, Prêt à Partir à Paris, sous l'égide de la Région. Une vingtaine de journaliste est venue s'informer des nouveautés touristiques régionales et départementales.
- les 12 et 13 janvier 2015, Deptour à Paris, coordonné par Rn2d.

Sur la fin de l'année 2014, on peut se réjouir de deux passages TV en novembre, faisant suite à des accueils de presse dans le courant de l'année :

- L'Hôtel Logis le Central en hébergement de charme dans la Chronique Made In France de Télé matin, présentée par Marie Dominique Perrin,
- Deux-Sèvres sur les pas des Pèlerins dans Cap Sud-Ouest de France 3 Toulouse - diffusion sur France 3 Aquitaine et sur France 3 Poitou Charentes en début d'année 2015: <http://france3-regions.francetvinfo.fr/aquitaine/emissions/cap-sud-ouest>

Contact : Pascaline Ricard

LE POINT SUR LA PROMOTION COMMERCIALE

L'année 2014 n'est pas encore terminée qu'il faut penser à promouvoir le département et maintenir les efforts en termes de démarchage auprès de la clientèle de groupe, notamment.

La brochure groupes 2015 est sortie en septembre et a été envoyée à 600 autocaristes et 2700 clubs et associations. Elle a également été diffusée sur le workshop «Destination France» qui s'est tenu début octobre à Paris et au salon Zénith de Bruxelles mi-novembre. Sur ce dernier salon, qui regroupait des prospects groupes et individuels, les belges se sont montrés particulièrement intéressés par l'offre de randonnée et d'itinéraires cyclables du département.

Rappelons que cette brochure rassemble une sélection d'offres régionales conçues et commercialisées par les Offices de Tourisme des Deux-Sèvres.



Contact : Stéphanie Mattrat

Parole d'expert

Stratégie web

La stratégie éditoriale de l'ADT, basée sur des contributions d'experts (de destination, de la gastronomie, de l'histoire...), sur l'enrichissement et l'interaction entre le blog et la page facebook a permis d'obtenir :

- + 36% de trafic sur le blog et + 50 % d'interactivité (avis et contact réservation).
- + 3000 fans et taux d'engagement facebook en 3^{ème} position nationale des départements les plus engagés.

3 fois plus de nombre de vues sur Youtube avec 27 549 vues et l'abonnement de France 3 à notre chaîne Youtube.

Contact : Stella Bonnet

Taxe de séjour

La réforme de la taxe de séjour a été adoptée par l'Assemblée Nationale le 12 décembre. Voici les principaux points que nous avons retenus :

- La possibilité pour les collectivités de collecter au réel et au forfait suivant les catégories d'hébergement est maintenue.
- aucun délai accordé aux collectivités pour la mise en œuvre de la réforme. Les délibérations devront être conformes aux nouvelles dispositions au 1^{er} janvier 2015.
- Lamendement visant à faire payer la taxe de séjour aux utilisateurs de plateformes internet. En clair, des sites comme Airbnb, qui propose environ 150 hébergements en Deux-Sèvres, seront amenés à collecter la taxe de séjour auprès de leurs clients pour la reverser ensuite aux communes bénéficiaires une fois par an.
- En cas d'absence de déclaration par un hébergeur, la collectivité pourra utiliser légalement la taxation d'office.
- Les nouveaux plafonds : Établissements non classés : 0,75 € (contre 0,40 € avant), Établissements 1* : 0,75 € (inchangé), Établissements 2* : 0,90 € (inchangé), Établissements 3* : 1,50 € (contre 1€ avant), Établissements 4* : 2,25 € (1,50€ avant).

Source AFP
<http://www.taxesejour.fr>

La Vélo Francette

La V43 a été rebaptisée d'un nom plus flatteur pour accueillir les prochains cyclo-touristes : la Vélo Francette®.



Cheminaut dans la douce campagne française à travers 7 départements, du Calvados à la Charente-Maritime en passant évidemment par les Deux-Sèvres, le dernier né des itinéraires cyclables français est désormais une marque et vient compléter l'offre vélo sur le Grand Ouest. De village en village, la Vélo Francette® promet aux touristes à vélo une expérience résolument «slow tourisme», un concentré de saveurs et de doux reliefs. Son caractère «so frenchy» a été choisi pour séduire tous les publics et notamment les clientèles anglo-saxonnes. D'où son nom et son logo, inspiré des girouettes des villages français. La Vélo Francette® est la dernière création d'identité signée par l'agence Moswo. Présentée à l'occasion du comité de pilotage du 23 octobre dernier, elle a fait l'unanimité des 7 départements et 3 Régions concernés et les 1^{ers} retours exprimés par les professionnels sont très bons !

Contact : Willy Aubineau

Les rendez-vous du tourisme

Le 4 décembre dernier, l'ADT organisait ses Rendez-vous du Tourisme sur le thème «Tourisme et écomobilité».

Comment favoriser le développement de modes d'accès doux aux espaces naturels remarquables ou aux espaces ruraux en limitant les impacts de la voiture sur les milieux naturels ? Les effets de la crise économique, l'émergence des préoccupations environnementales, ont déclenché chez les touristes le souhait de consommer et de voyager autrement... à pied, à vélo, en bateau, en train, en voiture électrique...

Inventer et anticiper de nouvelles mobilités nécessite l'intégration de l'écomobilité dans les politiques touristiques, tant par les pouvoirs publics que par les opérateurs, qu'ils soient privés ou publics. Cette rencontre fut l'occasion de lancer le projet de schéma départemental de l'écomobilité touristique, qui sera mis en œuvre en 2015.

Les présentations détaillées des interventions des experts et des retours d'expérience concrets sont disponibles sur pro-tourisme-deux-sevres.com.

Contact : Willy Aubineau

La mise en réseau des hébergements collectifs

Le postulat de départ est qu'aujourd'hui il n'est plus possible de travailler seul dans son coin étant donné les coûts des actions et la raréfaction des moyens financiers. Le travail engagé par l'ADT 79 a pour but de créer un réseau départemental des hébergements collectifs afin d'assurer la viabilité économique des structures et de déclencher une dynamique touristique collective positive.

Aussi l'ADT initie, coordonne et anime une démarche qui permet :

- ▶ d'améliorer la performance économique en jouant sur deux leviers :
 - l'axe quantitatif : développer la fréquentation et le chiffre d'affaires,
 - l'axe qualitatif : savoir évoluer en fonction des attentes de la clientèle, professionnaliser le personnel, améliorer l'offre d'hébergement.
- ▶ de mettre en réseau les hébergements collectifs du département pour créer une synergie commune permettant de mutua-

liser leur savoirs, savoir-faire, points forts, points faibles, échanger entre-eux afin de progresser.

Ce travail s'appuie sur les diagnostics réalisés dans chaque structure et sur des éléments issus de la restitution collective. Les préconisations, fondées sur ces données, seront mises en œuvre de façon personnalisée. Il s'agit de réaliser la boucle des paradoxes : collectif-individuel, mutualisé-personnalisé.

Le projet est né en mars 2012, lors d'une réunion à l'initiative de l'ADT, associant les gestionnaires d'hébergements collectifs, sous l'égide de l'UNAT Poitou-Charentes et d'Ethic Etapes. 25 personnes étaient présentes afin d'échanger sur leurs problématiques. Cette réunion a confirmé le besoin de mettre les professionnels en réseau.

En lien avec l'UNAT, un premier Appel à Projets (AAP) a été lancé en juin 2013 auprès des propriétaires et gestionnaires d'hébergements collectifs, en vue de leur

modernisation et d'une meilleure prise en compte commerciale. 4 structures ont été retenues. Un 2^{ème} AAP a été lancé. Pour le mois de janvier 2015 un 2^{ème} groupe sera constitué. Un 3^{ème} AAP est prévu en 2015.

Contact : Dominique Meignan

 ETHIC ETAPES - Association nationale de gestionnaires d'hébergements collectifs sur toute la France. L'objet est de développer un tourisme différent, ancré dans ses territoires d'implantation et accessible à tous. Les valeurs portées par ce réseau : rencontre, non lucrativité, brassage et mixité, citoyenneté.

UNAT - L'Union Nationale des Associations de Tourisme contribue au maintien, voire au développement d'une politique sociale des vacances et du tourisme. Elle s'investit dans les actions sociales en matière de vacances, l'accueil des handicapés et le partenariat avec les syndicats et les comités d'entreprise.

QUALITÉ SITES DE VISITE EN POITOU-CHARENTES : Lancement DU DISPOSITIF en 2015



Avant la fin d'année 2014, l'ADT officialisera sa candidature auprès de l'Etat (DIRECCTE) pour être l'animateur en Poitou-Charentes, en partenariat avec Charente-Maritime Tourisme, d'un dispositif qualité territoriale affiliée à la marque Qualité Tourisme™

L'OBJECTIF DE CE DISPOSITIF est de qualifier davantage l'offre de visite en Poitou-Charentes, dans une démarche de progrès continu, et ainsi de mieux promouvoir l'offre à l'échelle nationale. Le lancement de cette démarche rend désormais possible l'instruction des candidatures des lieux de visite en vue de l'obtention de cette marque nationale, gage de qualité de l'accueil des visiteurs français et étrangers.

La marque Qualité Tourisme™

La marque Qualité Tourisme™ a été créée en 2005 pour améliorer la qualité des services touristiques sur l'ensemble de la chaîne de l'accueil afin de conserver la compétitivité de la destination France. Il s'agit d'un label d'Etat reconnaissant la qualité de l'accueil et des services, le professionnalisme, la valorisation des ressources locales qui fondent les valeurs de la marque. Les professionnels affichant la marque, comme signe distinctif, s'engagent à offrir à leur clientèle un accueil personnalisé, une information claire et précise, un personnel compétent et à l'écoute du client, un lieu confortable à la propreté irréprochable, des informations touristiques locales adaptées à la demande.

La marque Qualité Tourisme™ est avant tout un outil de référence proposé aux prestataires touristiques afin de les aider à mesurer et à évaluer le niveau d'accueil et la qualité du service rendu dans un objectif de progrès continu.

Pour plus d'information sur le référentiel Lieux de visite et la marque Qualité Tou-

risme™, consultez le lien www.entreprises.gouv.fr/marques-nationales-tourisme/presentation-la-marque-qualite-tourisme.

Les destinataires du dispositif

Tout lieu de visite en tant qu'espace clos ou ouvert proposant un service de médiation (transfert de connaissance ou de savoir-faire) et disposant d'un service organisé d'accueil humain des clientèles touristiques à l'entrée du site :

- Les monuments (édifices religieux, châteaux et architectures civiles remarquables, sites à caractère militaire et lieux de mémoire),
- Les musées et écomusées (musées des beaux-arts, écomusées et musées d'art et tradition populaire, muséums et musées d'histoire naturelle, musées thématiques),
- Les parcs animaliers,
- Les parcs à thème,
- Les grottes, gouffres et grottes préhistoriques,
- Les visites guidées itinérantes (bateau, à pied, train touristique...),
- Les parcs, jardins et arboretums,
- Les sites industriels, agricoles, artisanaux et visites techniques (site présentant un savoir-faire ou un mode de production).

Les parcs d'attraction, parcs aquatiques et activités de pleine nature ne disposant pas d'un accueil physique n'entrent pas dans ce référentiel.

Un dispositif d'accompagnement individuel et collectif

Le dispositif «Qualité Sites de visite en Poitou-Charentes» propose aux candidats de bénéficier d'un accompagnement individuel aux différentes étapes de la candidature mais aussi d'une mise en réseau avec d'autres lieux de visite engagés dans la démarche (réunions d'information, ateliers thématiques...).

Dans le cadre du dispositif, les sites postulant à la marque Qualité Tourisme™ suivront la procédure suivante destinée à les préparer le mieux possible aux exigences

requis par le référentiel de la marque :

▪ L'audit blanc mystère

Le postulant devra se soumettre à un audit blanc (sur la période avril-juin) identifiant les points forts et les points faibles devant faire l'objet de mesures correctives.

▪ La mise en œuvre d'un plan d'action

À l'issue de la restitution de l'audit blanc, il est attendu de la part du postulant l'établissement du plan d'action identifiant les mesures correctives à mettre en œuvre dans l'objectif de satisfaire aux critères du référentiel.

▪ L'audit mystère réalisé par un cabinet d'audit indépendant

Si le niveau d'exigence requis par le référentiel est atteint (ou près de l'être), le postulant bénéficiera alors de la réalisation d'un audit mystère par un cabinet d'audit indépendant diligenté par l'ADT. L'audit se déroule en 3 phases :

- L'évaluation, a priori, des outils de communication et des conditions de réservation,
- La visite mystère,
- L'entretien, a posteriori, en face à face avec le responsable du site.

Sur la base des résultats de cet audit, le Comité Régional de Gestion de la Marque, organe instructeur présidé par la DIRECCTE, formulera son avis à l'intention du Préfet de Région qui attribuera ou non la marque.

Le droit d'usage de la marque est accordé pour une durée de trois ans, passé ce délai le renouvellement de l'attribution de la marque est conditionné par la réalisation d'un nouvel audit.

De plus amples informations sur le dispositif seront prochainement disponibles sur www.pro-tourisme-deux-sevres.com.

Contact : Corinne Gion

LABEL VILLES ET VILLAGES FLEURIS : PARTICIPATION DE L'ADT AU JURY DU CONCOURS DÉPARTEMENTAL

COORDONNÉ PAR LE CONSEIL GÉNÉRAL avec la contribution matérielle de la Société d'Horticulture, d'Arboriculture et de Viticulture des Deux-Sèvres et le soutien technique du CAUE, le Concours départemental a pour objet d'identifier et de proposer au jury régional les communes susceptibles d'être candidates à l'obtention de la 1^{ère} fleur.

Lié à la politique départementale en faveur de l'environnement et du tourisme, l'objectif du concours est de récompenser les communes qui œuvrent pour un cadre de vie de qualité. Le concours tient compte de la commune dans sa globalité en intégrant la valorisation du patrimoine et de l'architecture, la qualité environnementale des espaces publics, des zones d'activités économiques, des lotissements et des équipements agricoles (propreté, gestion des déchets, impact des espaces publicitaires, aménagement des espaces verts...) ainsi que la qualité et la créativité du fleurissement.

L'ADT, au côté des offices de tourisme, s'est mobilisée cette année dans le cadre du jury départemental présidé

par Bernard MILLET, Conseiller général de Niort Nord. Le jury associe des compétences et des regards divers dans les domaines du paysage, des espaces verts et du tourisme avec pour vocation première d'être à l'écoute et de conseiller les collectivités.

Le palmarès du Concours départemental 2014 a été dévoilé le 26 septembre en présence des 24 communes postulantes. Les communes sélectionnées pour faire l'objet d'une visite du jury régional en 2015 sont La Chapelle-Saint-Laurent, Azay-le-Brûlé et Saint-Gelais. L'ensemble de ces communes se verront proposer des ateliers thématiques.

Pour plus d'information sur le Concours Départemental des Villes et Villages Fleuris : www.deux-sevres.com.



Jardin de la Retraite à Quimper

En marge de l'organisation du concours, le jury départemental s'est déplacé dans deux Départements Fleuris, la Marne et le Finistère afin de recueillir des témoignages d'expérience et de bonnes pratiques.

Contact : Corinne Gion

PREMIÈRES EXPLOITATIONS DES PLANS CAVALIERS DES PETITES CITÉS DE CARACTÈRE

Le plan cavalier offre une représentation originale de la ville en révélant la structuration urbaine, les caractéristiques architecturales et le paysage. L'approche à la fois technique et artistique du plan cavalier proposée par Damien Cabiron Dessinateur en fait un support unique en France. Découvrez Mauléon à partir de son plan cavalier, dressé en 2014 par Damien Cabiron assisté d'Anne Holmberg, grâce à une animation co-produite



par la Ville et l'ADT, visible sur www.mauleon.fr.

Contact : Corinne Gion

WHO'S
WHO ?

Direction

Marc Richet - tourisme@adt79.fr

services généraux

Cathy Viraye - cviraye@adt79.fr
Patricia Genet - pgenet@adt79.fr

centre ressources

Cathy Viraye - centreressources@adt79.fr

Promotion commerciale

Stéphanie Mattrat - smattrat@adt79.fr
Virginie Morin - vmorin@adt79.fr

communication

Virginie Morin - vmorin@adt79.fr

Relations Presse

animation LOGIS

Pascaline Ricard - pricard@adt79.fr

Promotion événementielle

animation OFFICES DE TOURISME

Yasmine Guilbard - yguilbard@adt79.fr

internet et sit

Stella Bonnet - sbonnet@adt79.fr

TOURISME PATRIMONIAL

Corinne Gion - cgion@adt79.fr

TOURISME CITOYEN,

SPORT & NATURE

Willy Aubineau - waubineau@adt79.fr

DÉVELOPPEMENT

Willy Aubineau - waubineau@adt79.fr
Corinne Gion - cgion@adt79.fr
Stéphanie Mattrat - smattrat@adt79.fr

RETROUVEZ L'ACTUALITÉ DU TOURISME
EN DEUX-SÈVRES SUR L'EXTRANET

PRO-TOURISME-DEUX-SEVRES.FR

AGENCE DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE
DES DEUX-SÈVRES
21 RUE DE LA BOULE D'OR - BP 8510
79025 NIORT CEDEX 9
TÉL : 05 49 778 779

Directeur de la publication : Gérard Zabatta
Réalisation et rédaction : Virginie Morin
Document réalisé avec le soutien du Conseil
Général des Deux-Sèvres

